

Cirque naturel de l'Essonne
Réunion CAGPS à la mairie de Lisses /10h

Corbeil-Essonnes le 7 novembre 2023

Monsieur le Président,

Nous vous prions de trouver ci-dessous nos demandes relatives aux travaux d'aménagements du Cirque de l'Essonne, espace naturel sensible depuis 2017. Nous remarquons l'absence des co-financeurs dans la liste des participants à cette réunion, notamment le conseil départemental de l'Essonne.

A savoir :

- ❖ Une temporisation des travaux pour permettre l'expertise d'un écologue indépendant, financée par la CAGPS, afin d'éviter d'autres erreurs dans la poursuite des travaux et faire une place à la biodiversité
- ❖ Une meilleure information du public en ajoutant sur tous les panneaux d'accès au Cirque, un bandeau signalant que ce site est un espace naturel sensible depuis 2017.
- ❖ Une révision de l'empreinte carbone du chantier suite à la noria de camions de la CAGPS qui a apporté le BRF pour traiter la Renoué du Japon, espèce invasive
- ❖ Une étude de l'impact carbone suite à l'imperméabilisation à minima de 2,16 ha pour la construction des routes (défrichements intempestifs et apport du phénomène de chauffe qui n'existait pas avec la pleine terre)
- ❖ La communication de tous les dossiers réglementaires concernant les travaux sous maîtrise d'œuvre CAGPS Seine-Essonnes-Sénart.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos demandes.

Dans ces attentes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.

Copie courrier à Monsieur Marc Guillaume, Préfet de la région Ile de France
Copies courriels à Monsieur Nicolas Meary, Vice-Président du CD 91
à Monsieur Philippe Rogier, directeur de la DDT 91
à la liste de diffusion CAGPS / Cirque

Corbeil-Essonnes-Environnement
Association déclarée n°W912001630, fondée en 1983,
adhérente d'Essonne Nature Environnement
3 boulevard Jean Jaurès 91100 Corbeil-Essonnes